

MAC APS : Agent Privé de Sécurité + MAC SST

DE FORMATION

Programme conforme à l'arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des Agents Privés de Sécurité.



EXPERT EN SÉCURITÉ PRIVÉE.

Public Concerné



Agent titulaire du numéro de carte professionnelle « surveillance humaine ou par des systèmes électronique ».

Prérequis



Disposer du numéro de carte professionnelle délivrer par le CNAPS « surveillance humaine ou par des systèmes électronique »
Certificat SST (facultatif) - (les stagiaires qui peuvent fournir une carte SST seront recyclés)

Objectif



Maintien des compétences de l'Agent de Sécurité Privée.

Condition de Formation



Théorie, pratique

Effectif Maximum



Le nombre de participants à la formation est fixé à 12 personnes par session.

Durée



Formation de 31 heures.

Validation



Le candidat sera certifié s'il obtient au moins 12/20 aux épreuves écrites

Attestation maintien et actualisation des compétences (délivrée par IESC Formation).

Date et Lieu



Se référer au calendrier des formations sur iesc.fr.

Module 1 - Principes Encadrant le Métier et Déontologie de l'APS

4h

- Le code de déontologie.
- Le principe d'exercice exclusif.
- Les conditions de détention et d'usage des armes.
- Les obligations relatives au port des uniformes et des insignes.
- La non-confusion avec un service public.
- Les concepts de légitime défense, d'atteinte à l'intégrité physique des personnes, de liberté d'aller et de venir.
- Les articles 53 et 73 du code de procédure pénale.
- La non-assistance à personne en danger.
- L'omission d'empêcher un crime ou un délit.
- Les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété.
- Le secret professionnel.

Module 2 - Gérer les Conflits

3h30

- Maîtriser les origines des conflits et les mesures de prévention des conflits.
- Savoir :
 - Traiter une agression verbale.
 - Gérer ses émotions.
 - Adopter des techniques verbales et un comportement adapté aux différentes missions.

Module 3 - Inspection Filtrage

3h30

- Le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages.
- Les modalités d'agrément
- Les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de ces missions.
- Maîtriser les techniques :
 - D'inspection visuelle des bagages
 - La palpation.

Module 4 - Risque Terrorisme

13h

- Définir les risques terroristes et connaître les différentes menaces terroristes.
- Connaître les niveaux de risque associés.
- Connaître les différents matériels terroristes.
- Savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes.
- Détecter et prévenir : les bons réflexes face aux menaces terroristes.
- Savoir entretenir sa culture de la sécurité.
- Se protéger soi-même.
- Protéger.
- Alerter les forces de l'ordre et faciliter leur intervention.
- Faciliter l'intervention des forces de l'ordre.
- Sécuriser une zone.
- Identifier le risque de blessures en rapport avec le danger.
- Notions de secourisme «tactique».
- Alerter les secours

Module 5 - Gestes Élémentaires de Premiers Secours (MAC SST)

7h

- Programme conforme au référentiel INRS Maintien et Actualisation des compétences du SST.